PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025

Les conseillers sont présents à l'exception de Jean-Luc Deravet qui donne pouvoir à David Dejeu et Patrice Bertin qui donne pouvoir à Marie-Ange Chalvet

Séance ouverte à 19h,

Préalablement à la lecture du compte rendu du précèdent conseil par Nawel BECARD, Yann PACKO, Conseil en Energie Partagée de TCM, fait un point sur le bilan énergétique de la commune.

Il explique qu'avec les aléas climatiques, la consommation peut varier de plus ou moins 5 % par an si plus c'est qu'il y a un problème.

Il nous précise que sur les dernières années la commune a fait des économies d'énergie en généralisant les luminaires LED et en changeant certains radiateurs, mais qu'avec la hausse du prix de l'électricité, nos factures ont, malgré tout augmentées.

Il explique également les exigences règlementaires : solarisé ou végétalisé les toits des bâtiments communaux mais que nous ne sommes pas encore concernés par ces exigences (ERP bâti de moins de 500m² et parking public de moins de 1500m²).

Pour ce qui est de la climatisation envisagée de la salle, il conseil l'installation d'une casquette solaire au-dessus des baies vitrées.

Enfin, des mesures de CO2 dans la salle de classe ont révélé un taux un peu élevé. L'installation d'une VMC est envisagée.

Secrétaire de séance : Karen DE LA CASA.

* Délibérations PLU

Marie-Ange fait un point de la situation après la venue du commissaire enquêteur.

Ce dernier a rédigé un procès-verbal suite aux différentes demandes des habitants (9 au total). Marie-Ange rappelle les 9 demandes et la proposition de réponse du conseil et du commissaire enquêteur. A la suite deux délibérations sont à prendre :

A la saite deux deliberations sont à prenare :

- . Suppression du plan d'alignement : tous les conseillers sont d'accord.
- . Acceptation du PLU, après mise à jour pour répondre aux 9 demandes : 1 contre 9 pour Le Conseil décide du taux de la taxe d'aménagement : 1%

* Location salle Roland Chaplot

Magali DOLLAT fait part au conseil d'une possibilité d'augmentation du tarif de l'électricité durant la période hivernale de location. Il est envisagé de changer le compteur électrique, ce qui permettrait de dissocier les 2 salles communales et de facturer l'électricité en fonction de la consommation. Une délibération sera alors nécessaire.

* Assainissement presbytère

2 devis ont été obtenu :

. JJ REDEUILH : 14.439€

. AETP: 17.494€

En attente de l'avis du SPANC pour décider de la suite à donner.

* Travaux salle Roland Chaplot et subventions :

- Acoustique : les travaux d'amélioration acoustique seront réalisés fin juillet. Cout : 7389.17 E HT

- Compteur électrique : il n'est plus aux normes, soit nous décidons d'effectuer quelques travaux pour le remettre aux normes (environ 3000€) soit, nous le changeons (solution préférable selon l'électricien). Le coût serait d'environ 13.500€ (comprenant, outre la mise aux normes, la séparation des compteurs des deux salles et la pose d'un interrupteur pour les radiateurs électriques).
- Proposition de changement des radiateurs de l'entrée, la cuisine et le bar (ce dernier est HS): présentation de deux devis pour 6 radiateurs (suppression de celui du local vaisselle) : 2.840€ pour des radiateurs non connecté et 4.787€ pour des radiateurs connectés.
- . Climatisation envisagée de la salle : environ 10.000€.

Le Conseil décide de faire procéder aux travaux d'acoustique et de changer le compteur électrique. Ce projet, d'un montant de 19080.95 € HT, peut compter sur une subvention Fonds de concours de TCM de20%, du département (demande en cours) et de la région (aide aux communes rurales) environ 10.000€.

Pour les radiateurs (veiller à ce qu'ils ne restent pas en fonction lorsque la salle n'est pas occupée) et la climatisation, il est décidé d'attendre, une solution de type géothermie (chauffage et climatisation), pouvant être envisagée dans le futur.

* Acceptation fonds de concours

Un fonds de concours TCM, d'un montant de 1.906€, a été obtenu pour les travaux réalisés salle Jossier, monuments aux morts, portes de l'église, en février dernier, dont le coût s'élevait à 9.528€. Une délibération est à prendre pour l'acceptation : tous les conseillers sont d'accord.

* Eau:

Les dernières analyses d l'eau destinée à la consommation mettent en avant les taux de nitrates suivants :

. le 25/04 : 57mg-/ l . le 30/05 : 52mg/l

La distribution d'eau en bouteilles continue pour les personnes « fragiles »

* Don Mme GATOUILLAT

Madame Odette GATOUILLAT a effectué un don au profit de notre commune de 2.000€.

Cette somme servira aux travaux envisagés à l'église.

Une délibération est prise pour l'acceptation de ce don et les conseillers remercient vivement Madame Gatouillat.

* Animations à venir :

- . <u>14 juillet</u> : Marie-Ange, Karen, Magali, Delphine, Jean-Luc et Patrice seront présents. Le déroulement des festivités des 13 et 14 juillet est exposé au Conseil Municipal, qui approuve la formule.
- <u>. Concert</u> : David essaie de trouver un groupe ou des musiciens pour réaliser un nouveau concert dans l'église, courant de l'automne.
- <u>. Cellier des templiers</u> : Une exposition et des conférences autour de l'histoire du cellier provenant de notre commune et installé il y a 25 ans dans la commune de St Julien les Villas, est en cours d'organisation pour le 16 novembre prochain, dans la salle Roland Chaplot.

Marie-Ange, David, Nawel et des personnes extérieures (les volontaires seront bienvenus) se chargent de la préparation.

<u>. Point Lecture</u> : la commune a de nouveau été choisie pour accueillir une autrice illustratrice (Sandrine Andrews) de livres pour enfants. Cette animation est préparée en lien avec les enseignantes de maternelle et CP et se tiendra le samedi 11 octobre après-midi au point lecture salle Jossier.

* Questions diverses:

. **Blackbox** propose un nouveau projet d'installation de distributeur de paninis er de wraps, à côté du distributeur de pizzas : le prix de vente des produits est moins élevé que celui des pizzas et la formule fonctionne bien dans d'autres communes.

Après quelques réserves, le Conseil donne son accord.

- . **Enfouissement** : la dernière réunion de chantier s'est déroulée ce jour, avec SDEA, RGE et ENEDIS. La facturation des travaux interviendra courant de l'automne ; auparavant, de nouveaux travaux de réfection de la chaussée sur le haut du village rue Royale, ont été demandés et seront réalisés rapidement. Une reprise du trottoir devant la mairie va également être entreprise.
- . Proposition de photo aérienne de la commune : refusé
- . Proposition d'adhésion au Communauté de Tourisme de la ville de Troyes (fleurissement) : refusée
- . Le syndicat de l'électricité nous propose une visite de la centrale hydroélectrique de Barberey. Tous les conseillers présents sont intéressés. Marie-Ange l'organise avec le responsable.
- . Courrier de remerciements par le BTP CFA pour le versement de la subvention (apprentis de la commune).
- . Courrier de Guy DELAITRE, maire de Montsuzain remerciant pour le don des tatamis.
- . Achat d'un vidéoprojecteur pour la mairie à envisager, David fait faire des devis.
- . Le planning de l'arrosage des plantes de la mairie est organisé entre les conseillers.

FIN DE LA SEANCE: 22h15